

La stratégie de l'Économie Sociale et Solidaire à m2A

Sommaire

Axe 1 : Renforcer la visibilité et la reconnaissance des structures de l'ESS	2
Axe 2 : Optimiser le fonctionnement des acteurs de la création, de la cession et de la reprise d'entreprise et d'activité	3
Axe 3 : Développer la présence d'acteur de l'accompagnement à l'émergence et à l'accélération d'entreprises de l'ESS et approfondir les enjeux d'innovation sociale sur le territoire	4

« L'ESS fait partie des conditions d'un « futur désirable » qui reposera sur une économie plus orientée vers les besoins humains, qui prendra sa part des enjeux de la transition écologique, qui incarnera un autre rapport au travail, et qui enrichira la démocratie. L'ESS est, à condition d'assumer son potentiel, l'avant-garde et l'aile marchante de la transformation systémique de l'économie. »

Jérôme SADDIER, Président D'ESS France



Axe 1 : Renforcer la visibilité et la reconnaissance des structures de l'ESS

- Inventorier les évènements de type forums, salons, conférences déjà en place (à l'instar de « Courts-Circuits » par exemple) pour mettre en avant les initiatives et les réussites de l'ESS dans l'agglomération ?
- Mettre en place une stratégie de communication efficace pour sensibiliser les citoyens, les entreprises, et les collectivités aux enjeux et aux bénéfices de l'ESS (ne pas hésiter à faire des interviews, capsules, relayés sur les réseaux sociaux).
- Travailler avec les médias locaux pour une meilleure couverture des activités de l'ESS (un témoignage par jour pendant le mois de l'Economie sociale et solidaire).
- Prendre contact avec l'AFUT afin de consacrer une matinale à l'ESS.
- Mettre en œuvre des partenariats avec les entreprises du territoire en listant les partenariats déjà en place.
- Mettre en place un fonds de dotation dans l'esprit de l'appel à projet de coopération transfrontalière, mis en œuvre en 2018 par le service des relations internationales, en définissant en amont des objectifs de financements bien précis.
- Mettre en avant les structures de l'ESS, les aider et voir comment elles peuvent occuper les locaux disponibles (moduler les loyers en fonction des années).

Axe 2 : Optimiser le fonctionnement des acteurs de la création, de la cession et de la reprise d'entreprise et d'activité

- Mettre en place une plateforme collaborative en collaboration avec la région Grand-Est pour la transmission d'entreprises et d'activités de l'ESS afin de favoriser la mise en relation entre les porteurs de projets et les cédants, de faciliter l'accès à l'information sur les modalités de transmission, de proposer des accompagnements spécifiques et de favoriser la pérennisation des entreprises de l'ESS.
- Mettre en place des outils de coordination pour faciliter la collaboration, tels que des plateformes numériques de mise en relation ou des annuaires recensant les acteurs locaux de l'ESS.
- Renforcer le réseau de parrainage pour les porteurs de projet en création, cession ou reprise d'entreprises de l'ESS pour mettre en relation les porteurs de projets avec des professionnels expérimentés de l'ESS, de favoriser la transmission de savoir-faire et de compétences, et de faciliter l'accès au financement et à l'accompagnement.
- Mieux faire connaître l'association Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (EGEE) et l'association Accompagnement des Repreneurs et Cédants d'Activités (ARCA) qui s'appuient sur le partage d'expériences de reprises d'entreprises réussies et sur les conseils d'experts partenaires pour faciliter la transmission d'entreprises.
- Mettre en place un observatoire de la transmission d'entreprises et d'activités de l'ESS pour suivre l'évolution et identifier les freins et les leviers pour proposer des actions d'accompagnement adaptées.
- Retravailler la convention CREAFFAIRE en la dissociant d'ADN Business pour informer les acteurs de l'ESS sur les enjeux et les modalités de la transmission, de faciliter la mise en réseau des acteurs et de proposer des formations spécifiques pour les porteurs de projets.
- Optimiser les financements disponibles en interrogeant tous les financeurs (y compris la Banque des Territoires).

Axe 3 : Développer la présence d'acteur de l'accompagnement à l'émergence et à l'accélération d'entreprises de l'ESS et approfondir les enjeux d'innovation sociale sur le territoire

- Renforcer l'offre d'accompagnement en identifiant les besoins des porteurs de projet en mobilisant les acteurs existants de l'accompagnement à la création d'entreprise de l'ESS (incubateurs, pépinières, réseaux d'accompagnement ou structures de financement).
- Mettre en place des partenariats et collaborations en favorisant les collaborations entre les acteurs de l'ESS, les entreprises traditionnelles, les collectivités locales et les acteurs de l'innovation sociale afin de créer des synergies et de renforcer l'écosystème de l'ESS sur le territoire.
- Arbitrer les structures présentes au niveau national et/ou régional et qui pourraient s'installer sur le territoire de l'agglomération.
- Créer du réseau entre certaines structures autour d'un objectif commun qui allierait accélération d'entreprises ESS et innovation sociale (*dans l'esprit Startup de territoire*¹).
- Réinscrire l'économie circulaire (en commençant par les bonnes pratiques de la filière textile par exemple), l'économie quaternaire, l'économie de l'immatériel ou encore l'économie mauve comme des enjeux majeurs de l'ESS.

¹ <http://startupterritoire.fr/>